

MINISTERE DEL'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DES TECHNOLOGIES
DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

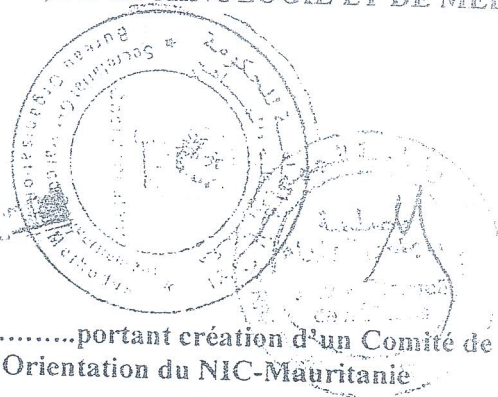
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE DES SCIENCES, DE TECHNOLOGIE ET DE MEDECINE

Visa :

DGTEIC

BOM

3468



DTP + DAI

06-01-16

K

Arrêté conjoint N° portant création d'un Comité de Gestion et d'une
Commission d'Orientation du NIC-Mauritanie

Le Ministre de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des Technologies de l'Information et de la
Communication

Et

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique

- VU : L'ordonnance n°2006-007/CMJD du 20 février 2006; portant l'organisation de l'enseignement supérieur ;
- VU : la loi n° 2013-025 du 15 juillet 2013 portant sur les communications électroniques;
- VU : Le décret n° 001-2013 du 10 Octobre 2013 ; portant organisation et fonctionnement de l'Université des Sciences, de Technologie et de Médecine ;
- VU : La décision IANA du 4/02/1996 et la décision de l'ICANN du 4/08/2005 portant la nomination de contact administratif et contacts technique de la zone ".MR" ;
- VU : La décision n°25/UN/SP/2011/ Portant création et nomination de responsables du NIC.mr ;
- VU : le décret n° 157-2007 du 6 septembre 2007 relatif au Conseil des Ministres et aux attributions du Premier Ministre et des Ministres;
- VU : le décret n° 193-2013 du 29 octobre 2013 fixant les attributions du Ministre de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des Technologies de l'Information et de la Communication ;
- VU : le décret n° 006-2014 du 06 janvier octobre 2013 fixant les attributions du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et l'organisation de l'administration centrale de son département ;
- VU : le décret n° 193-2013 du 29 octobre 2013 fixant les attributions du Ministre de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des Technologies de l'Information et de la Communication et l'organisation de l'administration centrale de son département ;
- VU : le décret n° 184-2014 du 21 août 2014 portant nomination des membres du Gouvernement;

Après avis de l'Autorité de Régulation;

